Gestionnaire de réseau de transport (GRT)

Le gestionnaire de réseau de transport (GRT) d'électricité (aussi appelé le réseau "haute tension") transporte, sur de grandes distances et à l'aide de lignes à haute tension, un gros volume d'électricité, issue des principales centrales de production d'électricité (nucléaires, au gaz et éoliennes) belges ou étrangères vers les gros consommateurs industriels et les réseaux de distribution moyenne et basse tension.

Le gestionnaire du réseau de transport de gaz transporte, sur de grandes distances et à l'aide de conduites de gaz à haute pression, un gros volume de gaz, issu des terminaux gaziers belges, vers les gros consommateurs industriels et les réseaux de distribution moyenne et basse tension.

Gérer le réseau veut dire :

- Entretenir ces conduites de gaz et ces câbles électriques et les cabines de transfert entre le réseau haute et moyenne tension qui composent le réseau;
- En construire de nouvelles, en vue d'augmenter le volume électricité ou de gaz pouvant transiter par le réseau (comme c'est envisagé pour le moment dans le Hainaut);
- Développer les interconnexions avec les pays voisins (comme cela a été le cas récemment avec l'inauguration d'une interconnexion avec l'Allemagne et d'une autre avec la Grand-Bretagne).
- Surveiller l'équilibre du réseau électrique, afin de s'assurer que le volume d'électricité injecté sur le réseau soit toujours égal au volume d'électricité prélevé. Pour financer ses activités, le gestionnaire de réseaux de transport va facturer les gestionnaires de réseau de distribution selon un tarif fixé par le régulateur du marché de l'énergie et qui est proportionnel au nombre de kilowattheures prélevé par le gestionnaire de réseau de distribution pour alimenter son propre réseau.

Le Gouvernement fédéral a désigné ces gestionnaires. Pour l'électricité, il s'agit dELIA, pour le gaz, il s'agit deFLUXYS. Pour les lignes d'une tension de 36kV, Elia a été désigné par le Gouvernement bruxellois comme gestionnaire de réseau de transport régional (GRTR).

(https://www.brugel.brussels/acces_rapide/les-acteurs-du-marche-10/introduction-86)

Revision #3
★Created Thu, Jan 28, 2021 6:08 PM by Maxime
Updated Fri, May 7, 2021 9:15 AM by Maxime